



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2020

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 18
- Ayant pris part : 19

L'an deux mille vingt et le lundi vingt-neuf juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/06/2020

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. David FRANCO ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; M. Jean-Marie BRU ; M. Raoul DE RUS ; Mme Claude HUET ; M. Alain JAME et Mme Vanessa LAGARDE.

Date d'affichage
23/06/2020

Excusée représentée : Mme Aline COUTAREL (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2020-65 : ÉNEDIS : redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que, vu le décret n°2002-409 du 29 mars 2002, ENEDIS doit verser à la Commune la somme de 224 € au titre de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité, pour l'année 2020.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter ce versement.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

